Folio _____

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

du 31 mai 2001

approuvant l'inscription à l'inventaire du bâtiment n° A547
parcelle n° 386, feuille 13 de la commune de
Chêne-Bougeries

LE DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT

vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique, du bâtiment n° A547, sis sur la parcelle n° 386, feuille 13 du cadastre de la commune de Chêne-Bougeries, inscrit au registre foncier au nom de BB Services SA ;

attendu que cet immeuble locatif, construit en 1902 par la Société anonyme des Immeubles hygiéniques de Grange-Falquet, selon les plans dressés par l'architecte Didolo Giraud, présente, en façade, un décor très particulier, constitué de figures grimaçantes et de motifs végétaux d'inspiration Art Nouveau ;

que le propriétaire s'est prononcé favorablement, en date du 11 avril 2000 ;

vu le préavis favorable de la commune, du 15 février 2001 ;

vu le préavis favorable de la commission des monuments, de la nature et des sites, du 11 avril 2001;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9 ; le règlement général d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

ARRETE :

Article 1 :

Le bâtiment n° A547, au sens des considérants, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2 :

Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.

Le Conseiller d'Etat chargé du
département de l'aménagement,
de l'équipement et du logement :

Laurent MOUTINOT

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif, conformément à la loi sur la procédure administrative, dans les 30 jours dès sa notification.


(A1192)
A1189
(A1195)
Grange
953
A555
dp 2817
A1176
1201
A547
A545
386
385
A540
de
1360
A556
1113
A541
A542
A543
A546
388
387
473
1061
384
A550
A1199
78
A548
784
A1187
A699
474
1112
391
80
A538
886
782
Chemin
A537
A551
783
A714
1772
795